



ENSEMBLE, AMÉNAGEONS AUTREMENT !

Etre aménageur aujourd'hui, c'est être à la fois un opérateur engagé au service des territoires et de leurs habitants mais c'est aussi être un opérateur agile dans un contexte de plus en plus complexe. Conjoncture immobilière, réglementation foisonnante, nouveaux montages et modèles économiques : tous ces sujets sont autant de problématiques auxquelles l'aménageur doit s'adapter au quotidien pour envisager l'avenir avec un temps d'avance.

Unique fédération spécialisée dans le secteur de l'aménagement, l'Union des Aménageurs a vocation à rassembler tous les opérateurs qu'ils soient privés, publics ou bailleurs sociaux mais aussi tous les acteurs de la ville et des projets urbains. Sa mission est d'être aux côtés de ses adhérents au quotidien pour les accompagner dans les changements profonds que connaît la profession depuis de nombreuses années déjà. Nous le constatons chaque jour, faire « seul » ou « comme avant » n'est plus une option. C'est pourquoi il était symbolique de mettre en avant la devise suivante : « ensemble aménageons autrement ».



Rejoignez-nous
et bénéficiez de nos services

Congrès, trophées, réunions régionales, AG, webinaires : tout au long de l'année des temps forts et des événements sont proposés aux adhérents et aux partenaires pour faire de notre fédération un réseau d'acteurs engagés en faveur d'une vision de l'aménagement durable. Adhérer à l'Union des Aménageurs c'est participer à la reconnaissance du métier, à la valorisation de projets exemplaires et à l'évolution des pratiques et des règlementations à travers notamment l'action de nos groupes de travail thématiques.

L'Union des Aménageurs, au-delà de sa dimension fédératrice, c'est avant tout un espace de services très concrets réunissant des expertises juridiques, économiques, techniques, environnementale ou encore architecturales et urbaines. Formations mensuelles, publications de fond, veille stratégique hebdomadaire : ce sont autant d'outils qui ont été pensés pour faire de la fédération un compagnon du quotidien capable à vos côtés d'anticiper les évolutions, sécuriser les pratiques et éclairer les décisions.

Enfin, l'Union des Aménageurs s'appuie sur un maillage territorial fort, avec 14 chambres régionales qui se réunissent régulièrement pour partager l'actualité de l'aménagement, confronter les pratiques et intégrer les spécificités locales.

Rejoindre l'Union des Aménageurs, c'est faire le choix du collectif, de l'expertise partagée et de l'anticipation afin de rester un acteur pertinent pour aujourd'hui et pour demain.



Nicolas GRAVIT,
Président de l'UNAM

UNE PALETTE DE SERVICES POUR ADHÉRENTS ET PARTENAIRES



LA FORMATION

Une douzaine de formations pour appréhender chaque mois en format webinaire un sujet qui structure l'évolution actuelle des projets d'aménagement.



LE SERVICE JURIDIQUE

Une ligne directe pour apporter une écoute technique au quotidien et des réponses précises pour faire face aux aléas juridiques des projets et aux questions de montage opérationnel.



L'« HEBDO DES AMÉNAGEURS »

Une veille hebdomadaire qui informe chaque lundi sur les grandes actualités du métier et qui propose les analyses thématiques de nos partenaires et d'experts du monde de l'aménagement.



LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Des groupes de travail thématiques par typologie d'opérations pour échanger sur les constats et les bonnes pratiques, approfondir les enjeux et les problématiques et proposer des solutions opérationnelles.

LA PLATEFORME D'INFLUENCE

Une fédération présente dans les grandes instances nationales et régionales et force de proposition auprès des personnalités politiques en charge des sujets d'aménagement. Objectif : relayer les constats et les propositions formulés par les adhérents.



LE RÉSEAU D'ACTEURS

Un réseau d'aménageurs et de partenaires qui permet aux acteurs des projets d'aménagements de partager un même espace de dialogue, de rencontre et de services notamment au sein des événements nationaux et régionaux.

UN ANNUAIRE DES ADHÉRENTS

Une plateforme sécurisée et exclusivement destinée aux adhérents et aux partenaires pour pouvoir échanger directement.



AMÉNAGEUR : UN MÉTIER COLLECTIF

L'aménagement consiste à concevoir et à mettre en œuvre des projets d'ensemble articulant des enjeux multiples, qu'ils soient fonciers, urbains, architecturaux, environnementaux, économiques ou sociaux. Quelle que soit l'échelle, aménager c'est structurer et transformer des morceaux de territoire au service d'un projet global en vue de produire un cadre de vie, d'accueillir des fonctions multiples, d'organiser les usages et d'accompagner l'intérêt général.

C'est un métier profondément collectif qui repose sur la capacité à dialoguer, à coordonner des compétences diverses, à partager des diagnostics, à répondre aux enjeux de politiques publiques et à construire des solutions adaptées aux besoins du projet. L'aménageur laisse une empreinte durable sur les territoires qu'il façonne ; à ce titre, sa responsabilité est forte et son expertise attendue, tant par les collectivités que par les usagers actuels et futurs.



01_ Le Congrès de l'UNAM / 02_L'Assemblée générale / 03_Les trophées de l'aménagement

« L'UNAM m'apporte un regard éclairant mais aussi technique sur un ensemble de problématiques auxquelles je suis confrontée dans mon quotidien d'opérateur. C'est une plateforme d'idées très stimulante pour encourager et accompagner la mutation de notre profession. »

Jessica Schmidt, 1^e Vice-Présidente de l'UNAM et directrice d'agence du Crédit Mutuel Aménagement



« Pour les opérateurs de terrains, la notion de service est centrale car elle permet de nous accompagner dans un quotidien qui devient de plus en plus complexe à appréhender. L'UNAM est un compagnon de route qui nous permet de transcender les difficultés et de rencontrer des acteurs clés pour nos projets. »

Arnaud Pautigny, 2^e Vice-Président de l'UNAM et Président de Geoterre

« En charge des projets d'aménagement pour le compte d'un bailleur social, j'avais besoin de pouvoir m'appuyer sur un pôle d'expertise et sur un réseau spécialisé dans mon métier. Je peux ainsi appréhender mes sujets avec davantage de certitude tout en bénéficiant d'un réseau d'acteurs indispensable dans le montage de mes opérations. »

Cécile Morisson, Directrice générale de CitAme (filiale du groupe Polylogis)



« Grâce à son réseau, l'UNAM m'apporte en tant que directeur d'EPL sur un territoire rural ; des solutions concrètes et innovantes nécessaires pour sécuriser et dynamiser nos projets complexes. »

Eric Vanhove, 3^e Vice-Président de l'UNAM et Directeur général de la SEM Proteame

LES PARTENAIRES DE L'UNAM

Urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d'étude, géomètres, notaires, entreprises de travaux, promoteurs, bailleurs, banques, assurances, startups... les projets d'aménagement ne sont pas uniquement « fabriqués » par les aménageurs. Ils sont le

fruit d'un travail collectif réalisé par un ensemble d'acteurs dont la vocation est de rejoindre l'Union des Aménageurs. Devenir partenaire de l'UNAM, c'est rejoindre un réseau d'acteurs constitué mais c'est aussi bénéficier d'une grande partie des services et contenus proposés afin

que tous les acteurs du projet urbain convergent dans la même direction. Devenir partenaire de l'UNAM c'est enfin profiter d'un espace d'expression et de sensibilisation à destination des aménageurs sur les enjeux et les solutions que chacun peut proposer.



Union des Aménageurs
40 rue de Liège - 75008 Paris
01 44 20 00 60
contact@unam-territoires.fr
unam-territoires.fr